



# LES ÉCHOS

## Bulletin d'informations municipales n°27

### CARNET ROSE



Bienvenue à Margaux née le 11 mars dernier. Elle fait le bonheur de ses parents, Nancy Masson et Julien Frisch domiciliés à Ottonville. La commune félicite chaleureusement les nouveaux parents !

### NOUVEAUX JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Depuis le lundi 8 mars 2021, le Maire et le personnel municipal ont le plaisir d'accueillir le public :

- ◆ Le lundi et le **vendredi** de 15h30 à 18h00.
- ◆ Les mardis matins sur rdv uniquement.

N° de tél. de la mairie : 03 87 79 25 14  
mail : [mairie.ottonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.ottonville@wanadoo.fr)

### AU SOMMAIRE

- **Le Mot du Maire**
- **État Civil 2020**
- **À LA UNE** : Restaurant « LE RANCH »
- **Résumé Conseil Municipal** du 12.03 2021
- **VIE LOCALE À OTTONVILLE - RICRANGE** : arrivée de Laetitia ; nettoyage de printemps ; haut débit à l'école ; bois d'affouage ; amélioration au périscolaire ; décorations au périscolaire ; nouveau portail au cimetière ; visites des sénateurs Belrhiti et Mizzon ; nouvelle création de Michel Cadra ; décorations de Pâques , coupe des épicéas scolytés.
- **VIE LOCALE & ASSOCIATIONS** : le Conseil de Fabrique
- **INFORMATIONS** : Brûlages et feux ; travaux de bricolage ; les Petits Frères des Pauvres ; économie d'énergie et d'argent ; redotation des sacs multiflux, boîte à idées, porte à porte, horaires déchetterie.
- **ARTICLES** :
- Défibrateurs, gestes qui sauvent et Premiers Répondants
- Hiver 2020 –2021 : la neige puis la pluie !
- Chenilles Processionnaires
- Dossier Pâques et crécelleurs
- Solutions des jeux du n°26 et nouveau jeu.

Pour prendre contact avec «Les Échos » merci d'adresser vos messages à :

[carine.mairie.ottonville.57@gmail.com](mailto:carine.mairie.ottonville.57@gmail.com)

## LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Voilà un an que le monde vit sous la coupe de la Covid-19. Il y a un an de cela, nous vivions tous reclus et confinés. Les rues de nombreuses villes du globe étaient désertes et tout le monde se souvient de ces images marquantes diffusées en boucle sur les chaînes de télé. Cette année passée me paraît être une éternité.

Voilà un an que nous avons renoncé, contraints et forcés, aux réunions familiales mais aussi aux fêtes entre amis. La vie collective dans notre commune est aussi à l'arrêt : la MJC, l'APEOR mais aussi toutes les autres associations de notre village sont au «point mort». Pourtant, je sais que l'envie est là, toujours présente, et que les bénévoles qui œuvrent en leur sein sont prêts à reprendre leurs activités. Je ne peux que leur témoigner mon soutien par ces quelques mots : «Courage ! La vie normale finira par reprendre». Mon soutien va aussi vers ceux qui voient leur activité baisser, voire être totalement à l'arrêt et qui peuvent perdre leur emploi ou l'ont déjà perdu... Malgré la situation préoccupante en France, nous avons échappé au confinement strict. Le couvre-feu qui a débuté le 14 janvier dernier vient d'être renforcé : nos libertés et nos activités vont être davantage restreintes. Les écoles, les collèges et les lycées fermeront la semaine prochaine. La campagne de vaccination actuellement menée en Moselle et dans notre région proche, avec les centres de Bouzonville et de Boulay, est la seule vraie source

d'espoir. J'ai la joie de vous annoncer que tous nos «Anciens» de plus de 75 ans sont vaccinés ou vont être vaccinés (au moment où j'écris ces lignes) sous très peu. Un vrai soulagement. Nous devons désormais être patients et surtout prudents en attendant une vaccination collective accessible à tous.

Un nom me vient en mémoire en évoquant la vaccination contre cette maladie : celui de Bernard Hiery. Le 27 mars 2020, il quittait cette vie. Il est, à ce jour, l'unique victime de ce virus au sein de notre commune d'Ottonville-Ricrange... J'aimerais lui rendre hommage ici.

Continuons sur une note un peu plus légère : les projets à court et moyen terme de la municipalité. Il est question de rehausser le bâtiment annexe à la mairie et de créer une extension à l'atelier municipal pour y créer respectivement une salle des archives, un local pour une chaudière à plaquettes et un lieu de stockage pour ces plaquettes que le bois de notre forêt fournira sans difficultés. La chaudière au fioul, vétuste et surtout énergivore, sera ainsi remplacée par un moyen de chauffe bien plus écologique et moins coûteux en matière première. Le projet du chemin de vie se poursuit, lentement mais sûrement. Idem pour le projet photovoltaïque du Bovenberg qui est entré en phase d'étude d'impact pour une année entière. Voilà pour les projets actuels.

À quelques jours des festivités pascales, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes ! Tenons bon pour les jours meilleurs à venir.

*Votre maire, Gérard SIMON*

## RÉTROSPECTIVE ÉTAT CIVIL 2020

- ◆ **En 2020, la commune d'Ottonville-Ricrange** a eu la joie d'accueillir :



◆ **Jean** au domicile de Mme et M. Kremer le 20 avril



◆ **Arthur** au domicile de Mme et M. Becker le 19 mai



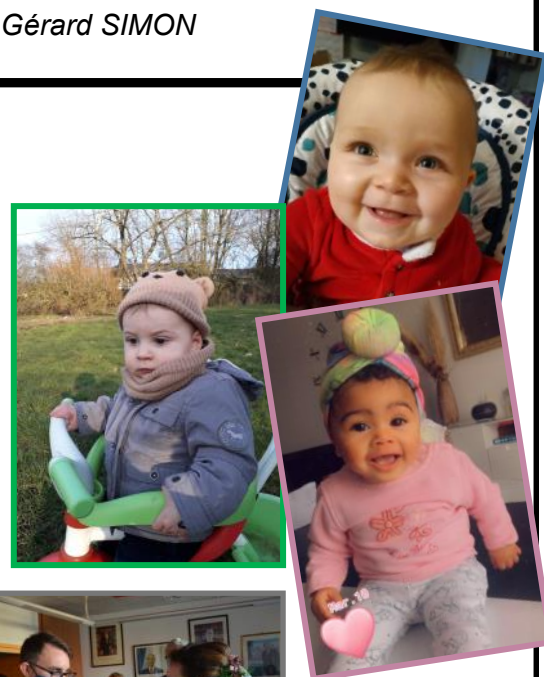
◆ **Merveille** au domicile de Mme et M. Genter le 7 août.

Bienvenue à ces trois splendides bouts de chou !!!

- ◆ A célébré un unique mariage : celui de Madame Cindy Sablon et de Monsieur François Courtecuisse qui se sont dit « oui » le 10.10.2020.



- ◆ A déploré la perte d'un de ses membres : Monsieur Bernard Hiery qui s'en est allé le 27 mars...



# À LA UNE : LE RANCH FÊTE SES 35 ANS !

Au mois de juillet prochain, le restaurant « Le Ranch » fêtera ses 35 années d'existence ! Retour sur un parcours exemplaire.

## Naissance du « Ranch »

Arrivés en 1986 dans la commune de Ricrange, Gérard et Christine Gaspard ont d'abord loué ce qui s'appelait encore à l'époque le « Café Chery » et qui appartenait à la grand-mère de notre maire actuel. On y servait des boissons dans une ambiance bon enfant et on y jouait aux quilles.



Christine et Gérard dans les années 80

En 1993, le couple rachète l'établissement et lui donne son nom actuel

« Le Ranch ». Pourquoi ce nom ? Gérard explique qu'au départ il avait été question de le nommer « L'écurie » mais le nom était déjà pris par un établissement situé sur Bouzonville... Qu'à cela ne tienne ! Amoureux des États-Unis et du rock, il décide d'américaniser le terme en « Le Ranch ».

## Des évolutions successives

Les sept premières années, Christine tient seule les rênes du bar. Son époux travaille encore dans une auto-école. Il finira par se reconverter et servira lui aussi les jeunes gens venus passer du bon temps sur Ricrange. C'est tout naturellement que leur affaire s'étend vers la restauration rapide : un snack est installé et c'est le succès ! Les frites, les burgers et les curry-wurst se vendent comme des petits pains. Très vite, tout prend plus d'ampleur : après le bar puis le snack, l'heure est à la restauration sur place. Le bâtiment où se trouve aujourd'hui la cuisine est construit. En juin 2010, la dernière phase d'agrandissement a lieu : la salle de quilles est arrachée et transformée, après des travaux colossaux, en salle de banquet où une cinquantaine de couverts peuvent être servis. Depuis, une clientèle fidèle fréquente les lieux car l'ambiance y est détendue et chaleureuse.

## Une affaire familiale et de femmes !



« Le Ranch » devient une affaire familiale quand Julie puis Marie, les deux filles du couple, viennent rejoindre leurs parents respectivement en 2009 et 2012 . Après des études hôtelières et après avoir fait leurs armes ailleurs, elles décident, quand l'opportunité se présente, de revenir travailler sur Ricrange. Coralie, une belle-sœur, les a rejointes depuis. En 2016, Gérard Gaspard a pris sa retraite. « Retraite » ? Un bien grand mot car l'amour du métier ne se tarit jamais et résister à l'appel des fourneaux ou du bar est bien difficile... Cette année, ce sera Christine qui prendra à son tour une retraite bien méritée. Voilà désormais Julie devenue la gérante du restaurant, elle est épaulée par Marie et Coralie.

## Des plats emblématiques

Le Ranch est réputé pour son entrecôte, son « Ranch Burger », son foie gras maison, les rognons de veau, les râpés de pomme de terre... **N'hésitez pas à venir les goûter à votre tour !**



## L'avenir

Le souhait de Christine, Gérard, Julie, Marie et Coralie est de voir l'affaire se pérenniser et de la voir se transmettre aux générations futures incarnées par Jules, Alexis et Lino, le petit dernier né en février. Ils espèrent aussi la fin des restrictions et la reprise des activités liées à la restauration car leur vie c'est être au service des clients.

**RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 MARS 2020 À LA SALLE DES FÊTES**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Monsieur MELLINGER Jacques, conseiller municipal. Le Conseil en prend acte. Monsieur le Maire demande ensuite au Conseil d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : Contrats architecte et Devis portail cimetière. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité. Ces points seront délibérés en points 13 et 14.

**Point 1 : Compte de gestion 2020**

Monsieur le maire donne les chiffres du compte de gestion 2020 qui sont identiques à ceux du compte administratif 2020. Le pointage des comptes individuels n'a fait état d'aucune différence. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne quitus à monsieur le receveur municipal pour son compte de gestion 2020.

**Point 2 : Compte Administratif 2020**

Madame l'adjointe présente le compte administratif 2020 qui s'énonce comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 261 138.48€

Recettes : 276 924.70€

Report 2019 + 88 949.20€

Résultat excédentaire 2020 + 104 735.42€

Excédent total : 364 173.08€

Investissement :

Dépenses : 18 198.40 €

Recettes : 29 827.04 €

Report 2019 : + 247 809.02 €

Résultat excédentaire 2020 + 259 437.66 €

Le Maire ayant quitté la salle et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, arrête et approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Point 3 : Délibération autorisant le Maire à engager , liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter les propositions de M. le maire et de lui autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ( art. L 1612-1 du CGCT).

**Point 4 : Organisation du temps scolaire**

Depuis 2017, la commune bénéficie d'une dérogation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours. Cette dérogation arrivant à échéance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander le renouvellement, pour une période maximum de trois ans, de l'organisation des enseignements répartis sur 4 jours hebdomadaires.

**Point 5 : Maintenance des cloches de l'église**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer un contrat de maintenance annuel des cloches de l'église avec l'entreprise HEURELEC pour un montant de 492,60€ HT. De plus, Monsieur le Maire propose de remplacer 2 moteurs défectueux pour un montant de 2 816,40€ TTC avec l'entreprise HEURELEC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer les deux contrats. Ces dépenses seront inscrites au BP 2021.

### **Point 6 : Admission en non-valeur**

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal la liste des créances irrécouvrables émise par le Centre des Finances Publiques de Creutzwald qui fait état d'une créance de 2€ de 2019. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'admission en non-valeur de cette créance et ouvrira les crédits nécessaires au compte 6541 (créances irrécouvrables) au BP 2021 et autorise l'émission d'un mandat correspondant

### **Point 7 : Convention de prise en charge des chats errants**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des différentes propositions faites pour la stérilisation des chats errants avec la clinique vétérinaire « Les 4 pattes » sise à BOULAY- Moselle. Les coûts des prestations sont les suivants : 30€ TTC pour les femelles, 35€ TTC pour les femelles pleines, 20€ TTC pour les mâles. A raison de 20 chats maximum pour 2021. Le Conseil approuve.

### **Point 8 : Renouvellement de prestation fourrière avec la SPA**

Le Conseil valide la proposition de Monsieur le Maire de renouveler le contrat de prestation de service de fourrière animale avec la SPA pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 renouvelable deux fois. Le tarif par habitant est de 1,23€ pour l'année 2021, 1,26€ pour 2022 et 1,3€ pour 2023.

### **Point 9 : Acceptation chèque**

Le Conseil Municipal AUTORISE à l'unanimité des membres présents Monsieur le Maire à encaisser un chèque de 40,62€ émis par « Chèque déjeuner » au titre d'une ristourne calculée sur la valeur des chèques déjeuner Millésime 2019 non présentés au remboursement dans les délais légaux.

### **Point 10 : Détail des subventions et participations obligatoires**

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal définit les subventions suivantes : Société Protectrice des Animaux (fourrière) 600€ ; Une rose un Espoir contre le cancer 600€ ; Union des Invalides et Anciens Combattants 150€ ; APEOR 600€.

### **Point 11 : Motion pour la réouverture du service de réanimation de l'hôpital Legouest**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant du centre hospitalier Legouest à Metz. Il note l'importance de désengorger les services de réanimation du CHR Mercy, les cliniques R. Schuman et Claude Bernard et demande au Conseil de se prononcer en faveur de la réouverture du service de réanimation de l'hôpital Legouest. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande, à l'unanimité des membres présents, à Monsieur le Ministre de la santé de rouvrir le service de réanimation de l'hôpital Legouest.

### **Point 12 : Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **se prononce contre** la modification des statuts de la CCHPB.

### **Point 13 : Contrats architecte**

Monsieur le Maire présente au conseil Municipal les différents devis d'architectes concernant les projets d'extension de l'atelier municipal et le rehaussement du local annexe de la mairie. La meilleure offre étant d'un montant de 1500€ net par contrat, le Conseil Municipal AUTORISE à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer les contrats avec l'architecte Ali BEN FRADJ, architecte DPLG à Peltre.

### **Point 14 : Devis portail cimetière**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser un agrandissement du portail du cimetière pour un montant de 2 347,58€ TTC. Le Conseil Municipal AUTORISE, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 2 347,58€ TTC avec la SARL TRITZ François et inscrire cette dépense au BP 2021.

## VIE LOCALE À OTTONVILLE - RICRANGE

### ARRIVÉE de LAETITIA , NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE BIENVENUE À ELLE !



Depuis le mois de février, une nouvelle venue a pris place dans le bureau de la mairie. Il s'agit de Laetitia Jedar. Après 20 années passées en mairie de Sillegny, la voilà arrivée dans nos petits locaux.

Durant les deux derniers mois, c'est au côté de Joelle Weber - qui prendra prochainement une retraite bien méritée - qu'elle s'est familiarisée aux particularités de notre commune. Laetitia est néanmoins une habituée des communes rurales. Avec Ottonville,

elle est également en fonction à Aube. Elle assurera les permanences en mairie les lundis et vendredis de 15h30 à 18h00 et les mardis matin sur rendez-vous uniquement. Toute l'équipe municipale lui souhaite la BIENVENUE !

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Trop de déchets jalonnent encore les bords de nos routes communales et départementales. Des poubelles sont pourtant disponibles à de nombreux endroits stratégiques ! Afin de redonner à notre commune sa propreté, un nettoyage de printemps sera programmé très prochainement un **samedi** ( consultez l'application PanneauPocket pour en connaître la date précise). Un flyer sera distribué pour vous tenir informés. La bonne volonté des adultes et des enfants sera donc sollicitée pour cette action solidaire et citoyenne. Nous espérons que le plus grand nombre d'habitants répondra présent ! Ce nettoyage des alentours de la commune se fera bien entendu dans le respect des règles en vigueur et le port du masque sera obligatoire.

### LES CLASSES CONNECTÉES AU HAUT DÉBIT

Début mars, notre maire Gérard Simon et son deuxième adjoint Gérard Demmer se sont employés à raccorder toutes les classes de l'école au réseau de la fibre. Désormais la connexion est haute, stable et de bonne qualité. Les enfants sont ravis et les professeurs également.

### BOIS D'AFFOUAGE 2020

Le confinement du printemps dernier puis la présence des chenilles processionnaires à partir du mois de mai 2020 ont repoussé la campagne de bois d'affouage à l'automne-hiver 2020/ 2021.

Si la campagne initiale était prévue jusqu'à la fin décembre, les travaux ont été prolongés jusqu'au samedi 27 mars dernier délai.

Quelques lots n'ont pas été exploités dans les temps.

La nouvelle campagne pour cette année 2021 n'a pas encore de date précise.

Au cours du second semestre les choses devraient se préciser et toutes les informations seront disponibles en mairie !

## AMÉLIORATION AU PÉRISCOLAIRE

Un coin télé a été aménagé en février dernier dans la salle de jeux du bâtiment périscolaire. En plus du babyfoot, de la dinette, des fermes, des puzzles et des ateliers dessins et coloriages en tout genre, les enfants pourront désormais regarder des vidéos pour passer plus agréablement encore leur temps auprès de Fatima Abbad.

Les tables de coloriage et le babyfoot



Le nouveau téléviseur



Les poufs pour s'y installer confortablement



Le coin jeux

## PÂQUES AU PÉRISCOLAIRE

Après les décorations de Noël, c'est au tour de Pâques d'être mis à l'honneur dans le bâtiment du périscolaire. Comme toujours les enfants, aidés par Fatima, se sont donnés à fond et ont fait des merveilles ! Nous ne pouvons que les féliciter pour leur investissement sans faille tout au long de l'année scolaire.



**Joyeuses Fêtes de Pâques à tous !**



## UN NOUVEAU PORTAIL POUR LE CIMETIÈRE

Les travaux d'étanchéité réalisés sur le toit de l'église en novembre 2020 ont nécessité l'adaptation du portail permettant d'accéder au cimetière, rue de l'église. En effet, pour permettre à la nacelle télescopique de plus de 30 mètres de travailler en sécurité et de se rapprocher de la toiture, un agrandissement du portail était impératif. Deux nouveaux poteaux ont été installés et l'ouverture fait désormais plus de 3 mètres. L'ancien portail a été agrandi par l'entreprise de ferronnerie de Monsieur TRITZ François pour un montant de 2 347,58€ TTC. Enfin, des pavés ont aussi été posés et un nouveau seuil en béton a été coulé fin mars.

Tous ces travaux ont été réalisés par Michel Cadra, Fabienne Tutin et Gérard Demmer. Merci pour leur savoir-faire et leur disponibilité.



Création des poteaux et pose des pavés



Installation du portail agrandi, regalvanisé, repeint et nouveau seuil en béton

## RENCONTRES AVEC C. BELRHITI & J-M. MIZZON, SÉNATEURS DE LA MOSELLE

Le lundi 25 janvier puis le vendredi 27 mars, les élus locaux ont eu les visites respectives de Madame Catherine Belrhiti, sénatrice de la Moselle et de Monsieur Jean-Marie Mizzon, Président de la Fédération Départementale des Maires Ruraux et Sénateur de la Moselle. Des rendez-vous fort intéressants qui ont permis d'échanger sur plusieurs thèmes, notamment sur la forêt, l'invasion des chenilles processionnaires, sur l'avenir des intercommunalités ou encore sur la place des énergies renouvelables en Moselle et l'importance de leur mise en place intelligente et raisonnée (travail sur la création d'une charte avec la Chambre d'Agriculture). Monsieur le sénateur a salué les efforts pensés et raisonnés entrepris par la municipalité dans le domaine éolien, photovoltaïque et la filière bois. Merci à Madame Belrhiti et Monsieur Mizzon pour leur implication.



Gérard Simon, Gérard Demmer, Fabienne Tutin, Catherine Belrhiti et Joelle Weber



Jean-Marie Mizzon, Gérard Simon, Gérard Demmer, Carine Zannier, Laetitia Jedar et Fabienne Tutin



## UNE NOUVELLE CRÉATION



À côté du blason de la commune, depuis début mars, une nouvelle création signée «Michel», notre habile employé communal, a vu le jour. Une dame d'un certain âge, fichu sur la tête, est debout derrière sa fenêtre. Attend-elle un mari qui doit rentrer de son travail ? Un enfant ? Une visite d'amis ? Ou peut-être admire-t-elle simplement la beauté de son village...

Comme toute œuvre mérite un titre, il a été proposé aux enfants de l'école Gérard Losson de décider du prénom à donner à cette charmante vieille dame. Le vote sera fait dans les jours à venir et le prénom sera divulgué dans le prochain bulletin communal. À suivre!

## LES DÉCORATIONS DE PÂQUES

### SONT DE RETOUR



Près de l'arrêt d'Ottonville



A l'arrêt de Ricrange

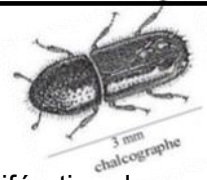


Le village s'est paré de ses décorations pascales

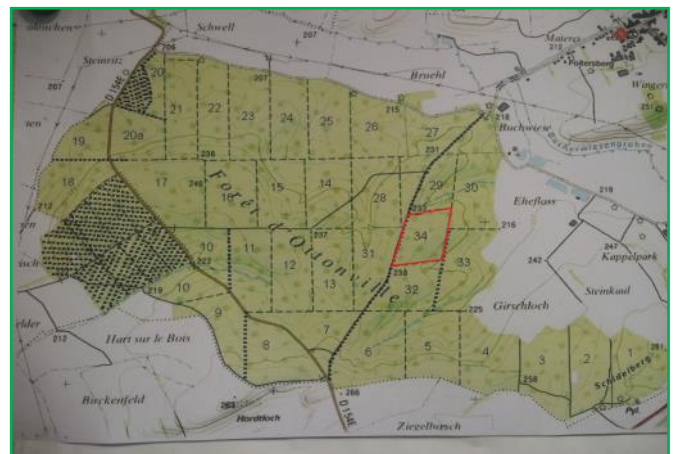
## COUPE DES ÉPICEAS SCOLYTÉS

Depuis plusieurs années, une épidémie de scolytes touche la région Grand Est.

Des successions d'hivers doux et d'étés très chauds et secs semblent avoir favorisé la prolifération des scolytes naturellement présents dans notre écosystème. Les épicéas sont les principales victimes de ces petits coléoptères mesurant quelques millimètres qui creusent des galeries sous l'écorce des arbres. Les femelles y pondent leurs œufs. Lorsque les scolytes sont en fin de développement, les écorces se détachent par plaque. Les épicéas meurent rapidement car les scolytes ont détruit les tissus conducteurs de sève.



La parcelle 34 est malheureusement touchée aux 3/4 et la commune associée à l'Office Nationale des Forêts n'a pas eu d'autre choix que de décider l'enlèvement rapide des arbres et de procéder à la coupe rase de la parcelle concernée... Les arbres touchés sont facilement reconnaissables car leurs aiguilles virent au brun puis tombent toutes, laissant des paysages ravagés. Pour le moment, il n'a pas encore été décidé du type de reboisement car le changement climatique modifie en profondeur le visage de nos forêts tempérées.



En rouge, la parcelle concernée par la coupe.

## VIE LOCALE : LES ASSOCIATIONS

Ni la Chorale, ni l'Art floral ni l'APEOR ni la MJC n'ont de messages officiels à faire paraître ce trimestre. Il faut reconnaître qu'entre les nombreuses interdictions et les restrictions du couvre-feu, les activités collectives font grise mine. Nous espérons toutes et tous que la convivialité fera vite son retour... En attendant ces jours meilleurs, voilà un message du Conseil de Fabrique.

### Départ de deux membres

Le Conseil de Fabrique d'Ottonville est constitué de sept personnes ( dont deux, Monsieur l'abbé Kaiser et Monsieur le Maire sont membres de droit ).

Après 18 ans passés au sein du Conseil de Fabrique et leur mandat arrivant à échéance (la durée maximale d'un mandat de Conseiller est de 18 ans), Mesdames **Thérèse Muller** et **Christiane Sommerlad** viennent de quitter l'association. Pour les remercier, à l'issue de l'office religieux du dimanche 21 mars 2021, l'évêché leur a décerné un diplôme d'honneur. Un panier garni leur a aussi été offert.

Ce sont deux autres femmes, Mesdames **Martine Becker** et **Pierrette Ernzerhof**, qui ont pris leur succession auprès des Messieurs Dominique Repplinger (président), Denis Diedrich (secrétaire) et Joseph Kremer (trésorier). Bienvenue à elles !



Elles sont masquées, mais vous pourrez quand même reconnaître (photo de gauche) Mesdames Thérèse Muller et Christiane Sommerlad qui quittent le Conseil de Fabrique après 18 ans de bons et loyaux services et (photo de droite) Mesdames Pierrette Ernzerhof et Martine Becker qui intègrent l'association.

### Le presbytère en mauvais état

Les rôles du Conseil de Fabrique sont multiples : il est chargé à la fois de la gestion des biens de l'église, de l'entretien des bâtiments et de l'entretien des orgues. A Ottonville, le Conseil de Fabrique est propriétaire de l'ancien presbytère (photo ci-contre), situé rue de l'église. En location jusqu'au mois de janvier dernier, il est actuellement vide. Le bâtiment très ancien, datant des années 60, se doit d'être rénové de fond en comble : installation d'un chauffage central, peinture, papier peint, sols... Il sera remis en location dès la fin des travaux. L'argent du loyer est d'une grande utilité puisqu'il contribue à l'entretien de l'église. Tous les bricoleurs et toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenus pour y apporter leur aide ! Par avance un grand merci.



# INFORMATIONS

## FEUX ET BRÛLAGES DES DÉCHETS VERTS

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre les **déchets verts**, produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises.

Le feu en forêt et à moins de 200 mètres des forêts est également interdit au public.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Il s'agit :

- ♦ des déchets issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagage.
- ♦ des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux.
- ♦ des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles.

Il incombe à chacun de faire preuve de civisme. La déchetterie intercommunale de Boulay reste à votre disposition pour y déposer vos déchets verts. Les horaires sont à la page suivante.

En cas de non-respect, **une contravention de 450 €** peut être appliquée par application de l'article 131-13 du code pénal.

## TRAVAUX DE BRICOLAGE

Les journées rallongent, les beaux jours arrivent et les travaux de bricolage vont reprendre. Nous rappelons que ces travaux sont soumis à une réglementation.

Les bruits engendrés par les travaux de bricolage et/ou jardinage avec engins de chantier, scie, perceuse, tondeuse, débroussailleuse ou tout autre engin ou outil à moteur électrique ou thermique sont strictement réglementés par un arrêté préfectoral qui fixe les horaires des travaux :

- **Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 19 h**
- **Le samedi de 9 à 12 h et de 14 à 19 h**
- **Le dimanche de 10h à 12h**

Merci de faire preuve de votre savoir-vivre.

**En cas d'infraction, l'amende est de 45€**

## DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'ARGENT



Dans le bulletin communal précédent nous vous annonçons oser espérer des économies d'énergie. Depuis le remplacement des anciennes ampoules par des ampoules LED ( consommation de 42W à la place de 170W) au cours du mois de novembre 2020, la consommation électrique a notablement diminué ( presque de moitié sur quatre mois ). Nos petits efforts ont donc produit de grands effets.

La facture annuelle d'électricité a aussi considérablement diminué : elle est passée de **2770€ à 1063€ !** Les seules LED ne sont pas la raison majeure de cette réduction. L'année 2020 a été une année « vide » en événements ( faute aux confinements successifs ) et la salle des fêtes et le périscolaire n'ont été que très peu utilisés donc très peu chauffés. De son côté, l'école close de mi-mars à juin, n'a pas été davantage fréquentée durant presque 3 mois ce qui explique la facture en grande baisse.

## PETITS FRÈRES DES PAUVRES



L'association les Petits Frères des Pauvres a récemment pris contact

avec la mairie. Une campagne de recherche de signalement de personnes âgées seules, isolées voire en détresse morale est actuellement menée dans notre région. Si vous connaissez une personne qui recherche une écoute, une présence pour discuter un moment et rompre sa solitude et son silence, merci de prendre contact avec l'association qui enverra un de ses bénévoles qui lui apportera un peu de réconfort.

Contact : 03.87.36.55.36 METZ

## REDOTATION DES SACS MULTIFLUX



La redotation se fera place Louis Tailleur le

**12 mai 2021 de 17h00 à 19h00.**

Le camion Sydem passera également dans les villages voisins

de Denting le **12 mai** de 14h00 à 15h30 ( parking de la place communale ) ; de Téterchen le **21 avril** de 15h15 à 17h15 ( salle des fêtes ) et de Coume le **9 juin** de 15h30 à 19h00 ( salle des fêtes ).

S'il vous manque des sacs avant la date de redotation, merci de venir en demander en mairie.

## BOITE À IDÉES

L'équipe municipale, toujours autant désireuse de faire participer les habitants à la vie communale, remercie les personnes qui ont déposé, dans sa boîte aux lettres, une remarque ou une idée d'amélioration. Nous vous rappelons les règles à respecter :

- ◆ Pas de message anonyme ( nom, prénom et numéro de téléphone obligatoires )
- ◆ Proposer des projets réalisables d'un montant abordable.

Les meilleures idées seront proposées en délibération lors des conseils municipaux. Poursuivez vos efforts !

## PANNEAUPOCKET

Pour vous tenir toujours informés sur les actualités communales, nous vous rappelons que l'application „PanneauPocket“ est disponible, gratuitement, en téléchargement sur vos smartphones.

## PORTE-À-PORTE

Au cours des derniers mois plusieurs habitants sont venus en mairie pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis du site de méthanisation situé rue de l'église. Face aux plaintes devenues répétées, la municipalité a dû se résoudre à prendre contact avec M. le Préfet qui a fait parvenir en retour un formulaire officiel pour que les habitants possiblement impactés puissent décrire les nuisances subies et les problèmes rencontrés au quotidien. Courant mars, les adjoints ont fait du porte-à-porte dans des rues précises, celles proches du site - rue Saint Paul, rue de l'Eglise, rue de la Forêt et rue de Mazerolles - et donc possiblement impactées, pour transmettre ce formulaire. Il n'a pas été question d'attiser des haines comme cela a pu être entendu ici et là... Les adjoints ont simplement fait leur travail. Liberté a été accordée aux habitants de remplir ce document ou pas. Une fois complétés ils seront transmis à la Préfecture pour qu'elle puisse se faire une idée objective sur le site de méthanisation EARL Sainte Marie-Pierre. Le formulaire est le suivant :

<https://www.moselle.gouv.fr/index.php/content/download/19150/135342/file/formulaire%20de%20plainte.pdf>

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		10h / 12h	10h / 12h	10h / 12h	10h / 12h	9h30/ 12h00	10h/12H
Après-midi	14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h	

Une benne à pneus a été installée à la déchetterie de Boulay. Attention ! Tous les pneus ne seront pas repris. Seuls les pneus déjantés provenant de véhicules automobiles de particuliers ( véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4 ) seront acceptés. De même pour les pneus déjantés des 2 roues de particuliers provenant de motos ou scooters.

**Pour simplifier il s'agit de pneus « propres et fraîchement remplacés ».**

LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE. LES BARRIERES SE FERMERONT 5 MIN AVANT LA FERMETURE.

# DÉFIBRILLATEURS, GESTES QUI SAUVENT & PREMIERS RÉPONDANTS

Depuis 2015, la commune est dotée de deux défibrillateurs automatisés externes (DAE) : le premier situé devant la salle des fêtes à Ottonville et le second contre le mur de la chapelle à Ricrange. Le DAE délivre des messages audio afin de guider les utilisateurs pour sa mise en place. Le reste des actions est géré par la machine.



Devant la salle des fêtes



Sur la mur de la Chapelle

## L'importance des gestes qui sauvent

Associé au massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter les chances de survie après un malaise cardiaque. En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite liée à un arrêt cardiaque faute d'avoir pu bénéficier de l'aide d'une personne. Si des DAE ne sont pas disponibles à chaque coin de rue, ce sont alors les gestes de premiers secours qui peuvent faire la différence ! 80% des arrêts cardiaques se font à domicile et la durée moyenne d'intervention des secours traditionnels est de 9 minutes... Sachant que chaque minute passée sans réanimation c'est 10% de chance de survie en moins, il est essentiel de pouvoir faire intervenir toutes les personnes formées aux premiers secours qui se trouvent à proximité...

## Les Premiers Répondants

L'AFPR ( Association Française des Premiers Répondants ) a mis en place le dispositif « Premiers Répondants » sur une idée émise par les pompiers mosellans. Les Premiers Répondants sont des personnes formées aux « gestes qui sauvent » et qui pourront ainsi débiter la réanimation le plus tôt possible et ce, jusqu'à l'arrivée des secours.



## L'application AFPR Premiers Répondants

Une application mobile compatible Android et Apple est disponible depuis 2018. Dès qu'un signalement d'arrêt cardiaque arrive au Centre de Traitement du 18 ou du 15, une alerte est envoyée au serveur de l'application qui permet de localiser les premiers répondants les plus proches pour qu'ils puissent intervenir.

## Qui peut devenir « premier répondant » ?

Tous les professionnels de la santé, les sapeurs-pompiers, les secouristes agréés sécurité civile mais aussi toutes les personnes majeures qui possèdent un diplôme de secourisme ( **PSC1 de moins 5 ans** après passage d'une journée de formation auprès de l'association ) ou même les non-titulaires/ou ayant un diplôme trop ancien - qui pourront (re)passer une formation auprès d'une association comme la croix rouge- peuvent devenir un maillon du système Premiers Répondants.

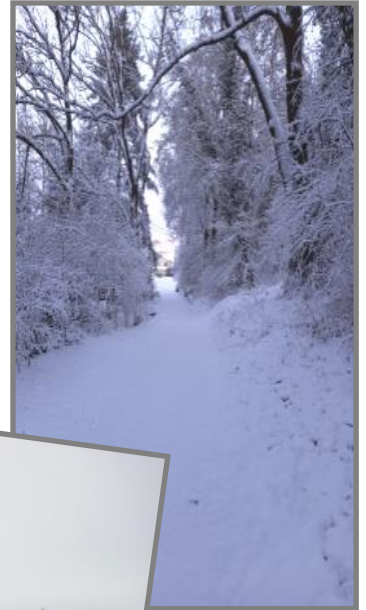
**Afin de développer le réseau et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à rejoindre l'AFPR.**

**Des vies pourront être sauvées grâce à vous !**

# HIVER 2020-2021



## LA NEIGE ET LE FROID !

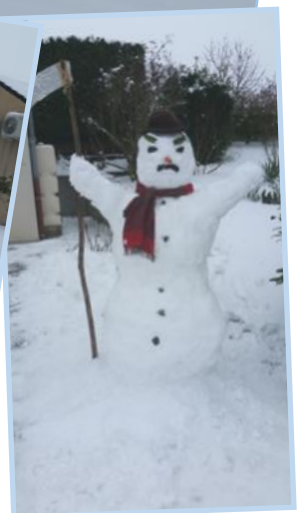
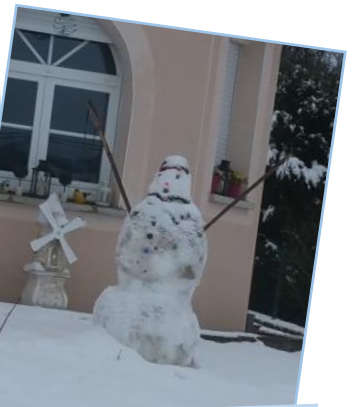


Ottonville et Ricrange sous la neige

### L'hiver a fait son grand retour en cette année 2021 !

Des chutes de neige assez abondantes pour perturber les transports scolaires et la conduite de certains automobilistes ont fait leur apparition en janvier 2021. Cependant, elles ont fait le bonheur des enfants et même de certains adultes ! Les traineaux, les luges et les combinaisons de ski ont été ressortis des garages et des armoires.

Les bonshommes de neige quant à eux se sont dressés par-ci par-là très rapidement ! En voici un succinct échantillon ! Bravo aux artistes qui ont souvent fait preuve d'humour et de savoir-faire.



OLAF ? OLAF ?  
Où es-tu?

Afin de rendre la circulation acceptable sur le territoire de la commune, notre employé communal n'a pas hésité à se lever aux aurores ( et même bien avant...) pour déneiger et saler dès 5h00 les axes principaux et où la circulation pouvait être plus délicate ( dans les virages, les pentes et côtes...) et saler les autres rues.

Aidé par Gérard Demmer, deuxième adjoint, il a également déneigé les abords de l'école Gérard Losson, les arrêts de bus ainsi que l'accès au périscolaire avant que l'afflux des parents et des enfants ne commence. Merci à eux et un immense MERCI AUX HABITANTS - bien trop rares malheureusement - qui ont déneigé leurs trottoirs afin d'assurer la sécurité de tous.

### **PUIS LA MONTÉE DES EAUX**

Le dégel, les températures plus douces et les fortes précipitations ont vite succédé à la neige et aux températures négatives. La conséquence ne s'est pas fait attendre : les eaux du ruisseau sont montées rapidement.



La Schwellbach , vue de la rue de la forêt et du pont de la rue du ruisseau, a bien monté mais n'a point débordé ! La « Cascade » est quant à elle sortie de son lit...

Les travaux de renaturation et d'élargissement effectués en 2019 ont eu un effet bénéfique et salutaire car aucune inondation n'a eu lieu. Un « Ouf » de soulagement a certainement dû être poussé par les riverains...

### **Et hop ! Une dernière petite pique de rappel de la neige**

Dans la nuit du jeudi au vendredi 19 mars, la neige a fait une brève réapparition. Sans doute histoire de nous rappeler que le printemps n'a fait, officiellement, son arrivée que le samedi 20 mars. Au fait, pourquoi le printemps tombe-t-il le 20 mars ? Parce que c'est le jour de l'équinoxe, date à laquelle le jour a exactement la même durée que la nuit. Après l'équinoxe de printemps, les jours rallongent pour le plus grand plaisir de chacun.



## CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Photo Radio France - Thierry colin

**Depuis deux années consécutives, du printemps jusqu'au mois de juillet, notre région voit l'invasion des chenilles processionnaires.**

### Qu'est-ce que c'est ?

La chenille processionnaire du chêne est un **lépidoptère nocturne** ( autrement dit c'est un insecte dont la larve est nommée « chenille », la nymphe « chrysalide » et l'adulte « papillon » ). Après son accouplement en été, la femelle dépose ses œufs au sommet des chênes. Ces œufs ne vont éclore qu'au printemps suivant et donner naissance à des chenilles qui vont alors se nourrir en soirée des jeunes feuilles de chêne. Le reste de la journée elles se regroupent le long des branches et des feuillages. En plein été, elles vont ensuite se regrouper en « nids » faits de nombreux fils de soie dans lequel elles vont attendre pendant environ 35 jours, sous forme de chrysalide, leur transformation en papillon. Le mâle ne vivra qu'une seule nuit, la femelle lui survivra un jour, juste le temps de pondre.



### Un véritable fléau

Chacun a pu constater sur la commune et dans la région proche, les ravages de ces millions de chenilles qui peuvent non seulement dévaster le feuillage de certains chênes mais aussi causer, avec chacun de leurs 600 000 poils urticants, des rougeurs, des démangeaisons parfois importantes et même de crises allergiques plus ou moins graves. Portés par les vents, ces poils peuvent également venir importuner les habitants à plusieurs centaines de mètres du lieu d'infestation. Nos amis les bêtes ne sont pas épargnés : les chats et les chiens tout comme les bovins, les ovins et les équidés peuvent être touchés par des lésions parfois très graves sur la langue, les yeux et la peau.



Source photos : chenilleprocessionnaire.com



## Pourquoi une telle invasion ?

A l'origine, cette espèce vivait dans le Sud de la France et en Europe du Sud ( Italie et Espagne ) d'où le fait qu'elle soit connue surtout comme « chenille processionnaire du pin ». Cependant, depuis une vingtaine d'années, on a constaté une migration vers le nord et depuis 2020 la quasi-totalité de la France est envahie par ce lépidoptère. Ce sont essentiellement les printemps secs et doux et les hivers peu rigoureux qui provoquent cette migration.

## Quelle lutte ?

Les moyens de lutte les plus efficaces doivent être opérés au tout début du printemps quand les chenilles sont jeunes et que les feuilles des chênes sont déjà présentes car à ce moment-là les produits phytosanitaires utilisés de façon aérienne ou terrestre sont les plus opérants.

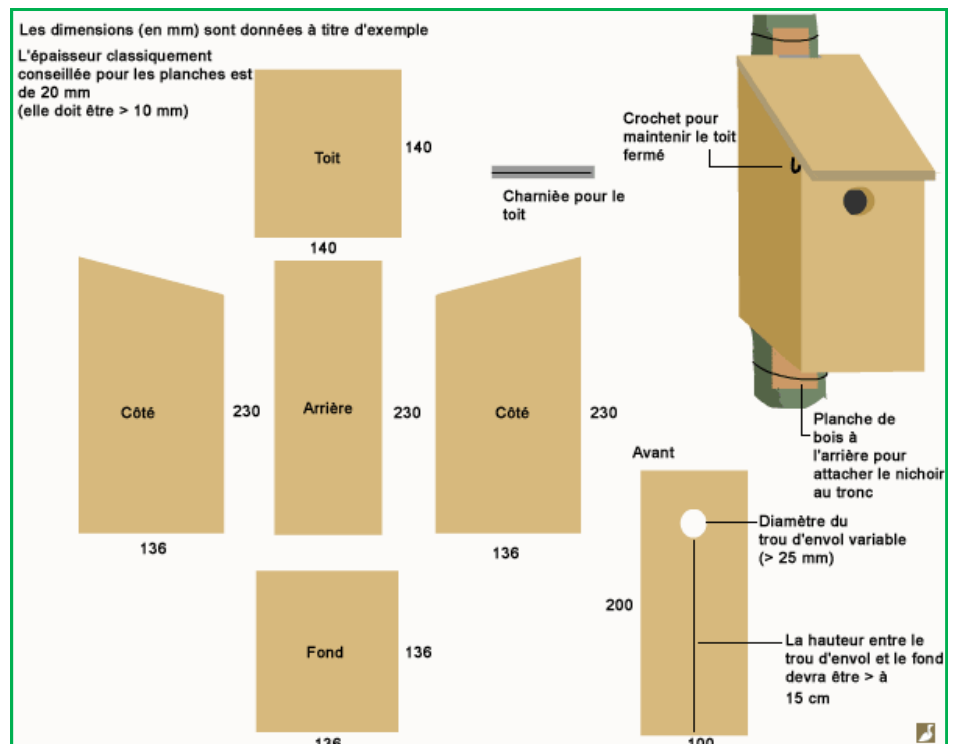
On peut aussi lutter contre les chenilles de façon mécanique en coupant les branches porteuses de pontes ou de nids puis en les brûlant. Pensez à bien vous protéger ( lunettes, gants, combinaison ) pour éviter toute piqûre.

Il existe également des pièges qui utilisent des phéromones sexuelles de synthèse qui ont pour but de piéger les mâles.

Enfin, il y a la lutte biologique qui consiste à favoriser la présence de prédateurs comme les coucous et les mésanges. Pour tenter de ralentir la progression des chenilles, pourquoi ne pas construire des nichoirs en famille ?

Plan d'un nichoir « Boite aux lettres »  
proposé par le site

Ornithomedia.com



## Quelles précautions prendre ?

Il est recommandé à tous de respecter les mesures de prévention suivantes :

- ◆ ne pas manipuler ou toucher les chenilles ou leur nid sans protection ( lunettes, gants... )
- ◆ ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous des arbres porteurs de nid,
- ◆ éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade,
- ◆ bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer),
- ◆ éviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés ou par temps de grands vents ( les poils pouvant être portés sur plusieurs centaines de mètres )

# PÂQUES, ŒUFS ET LAPIN ?

## EXPLIQUE-MOI POURQUOI !



### Qu'est-ce que la fête de Pâques ?

C'est la fête la plus importante pour les Chrétiens car le jour de Pâques, on célèbre la résurrection du Christ. Les fêtes de Pâques prennent place dans ce que l'on nomme la Semaine Sainte : le Jeudi Saint est traditionnellement le jour de l'arrestation de Jésus, le Vendredi Saint est le jour de sa crucifixion et le Dimanche le jour d'où il revient d'entre les morts. Mais que viennent faire les œufs dans cette histoire ?

### Pourquoi offre-t-on des œufs à Pâques ? Source : <https://eglise.catholique.fr/dou-vient-coutume-oeufs-paques/>

La coutume d'offrir des œufs décorés existait bien avant l'ère chrétienne. Dans l'Égypte Antique déjà on avait l'habitude de teindre des œufs et de les offrir pour symboliser le renouveau de la vie au printemps... En Gaule, les druides teignaient les œufs en rouge en l'honneur du soleil. De nombreuses fêtes païennes célébraient donc la résurrection de la nature symbolisée par l'œuf, porteur d'un germe de vie. Mais c'est très probablement de l'interdiction faite par l'Église, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, de consommer des œufs pendant le Carême qu'est née la tradition des œufs de Pâques. Comme on ne pouvait empêcher les poules de pondre, on conservait précieusement ces œufs jusqu'à la fête de Pâques, à partir de laquelle il fallait écouler le stock ! L'œuf devient alors à son tour le symbole de la résurrection et du renouveau de la vie pour les chrétiens. C'est seulement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que les vrais œufs seront petit à petit remplacés par des œufs en chocolat.

### Et le lapin dans tout ça ?

Traditionnellement, les cloches s'arrêtent de sonner le soir du Jeudi Saint ( jour de l'arrestation du Christ ) en signe de respect. Elles resteront muettes jusqu'au Dimanche de Pâques. On dit qu'elles s'envolent pour Rome et que sur le chemin de leur retour, dans la nuit du samedi au dimanche, elles sèment des œufs pour fêter la résurrection de Jésus.



Voilà pourquoi, le dimanche matin, les enfants se lancent à la chasse aux œufs dans les jardins !

Si les cloches sont pour beaucoup de Français à l'origine de ce lâcher d'œufs, dans certaines régions du Grand Est, c'est le Lapin ou le Lièvre de Pâques qui en est le responsable. Dans un nid que les enfants ont confectionné les jours précédents, il va y déposer ses œufs en chocolat -ou autres petits cadeaux- parsemant au passage, ici et là, des œufs qui marquent son itinéraire.

Ce «Osterhase» ( = lièvre de Pâques ) est une tradition venue d'Allemagne et plus particulièrement de Saxe où on célébrait la déesse Eostre, divinité de l'équinoxe du printemps, qui avait pour symbole un lièvre. Son nom a donné le terme anglais « Easter » qui désigne Pâques.



Voilà pourquoi, dans le Grand Est, un Lapin/Lièvre pond des œufs que les enfants cherchent avec joie et amusement le dimanche de Pâques !

**Joyeuses fêtes de Pâques de la part de toute l'équipe municipale !**

# LES CRÉCELLEURS

Voilà les fêtes de Pâques qui arrivent ! Avec elles, la chasse aux œufs, les chocolats, les petits cadeaux... A la page précédente, nous avons expliqué ce qu'étaient les fêtes de Pâques et pourquoi au soir du Jeudi Saint, les cloches, symboles de joie et de liesse, se taisaient par respect.

## Le rôle des crécelleurs :

Pour remplacer les différents angélus qui rythment les journées, la tradition veut que les enfants passent dans les rues du village avec leurs «crécelles». Par chance, aujourd'hui encore, certains enfants d'Ottonville maintiennent ce bel usage et arpentent toujours les rues en criant «c'est l'Angélus du matin !», «Il est midi !» ou «c'est l'Angélus du soir !». Même l'an passé, malgré le confinement, les servants d'autel et d'autres jeunes fidèles au poste, ont tenu à maintenir cette tradition, de façon isolée bien sûr !

Il y a quelques décennies encore, les enfants ne criaient pas en français mais chantaient en *platt*\* des ritournelles qui n'avaient rien de catholique! Ci-dessous quelques-unes des nombreuses versions chantées par nos aïeux le matin, le midi et le soir.

Séquence souvenirs pour les plus anciens et séance découverte pour les autres !

\* *platt* = langue régionale parlée en Moselle



Léa et Loïs Hentzienne Andrew, Estéban et Alyson Aparicio

## « Moye-Klock ! Kafé kocht ! Alter Weiber schlafen noch ! »

Que l'on pourrait traduire par :

« Angélus du matin ! Le café bout ! Les vieilles commères dorment encore! »

Ou

## « Dah-Klock, ihr faulen Weiber steh mal uff, macht die Asche vom Herd, macht 's Feuer uff de Herd, dass der Kafé fertich wert! »

Que l'on pourrait traduire par :

« Angélus du matin, eh toi la fainéante commère, lève-toi, enlève les cendres du poêle, allume le feu du poêle pour que le café soit prêt ! »

## « Middah, Bohnedah, iva mörjè (ou mörjè) ès Oschterdah »

Que l'on pourrait traduire par :

« Il est midi, jour des haricots, après-demain ( ou demain ) c'est Pâques »

Ou

## « Midah, es klingelt net, so rappelt es doch »

Que l'on pourrait traduire par :

« Il est midi, [les cloches] ne sonnent pas, mais il y a quand même du bruit »

## « Nahtklock, der Peter und der Jakob send im Nachtrack »

Que l'on pourrait traduire par :

« Angélus du soir, le Peter et le Jacques sont en chemise de nuit »

Ou

## « Nahtklock, de Hàès es dood, Er lèjt im Feld und hàt kènn Geld »

Angélus du soir, le lièvre est mort, il gît dans le champ et n'a pas d'argent »



## SOLUTIONS DES JEUX

### « Les Échos n°26 »

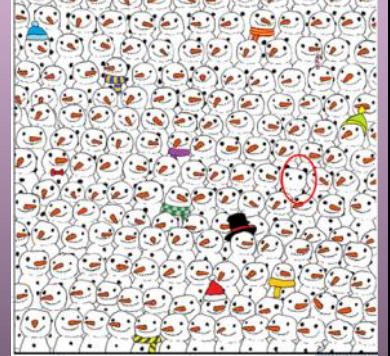


L'inscription a été prise à Ricrange devant la Chapelle. On peut y lire : « Johannes Weber hat das creutz thun hav in 1770 » .

Inscription que l'on peut traduire par « Jean Weber ( ou Tisserand ) a fait ériger cette croix en 1770 ».

Le mot mystère à trouver pour que le traineau du Père Noël puisse se lancer dans sa tournée était « **cadeaux** »

Le Panda caché parmi les bonshommes de neige se trouvait ici →



Trouvez les 7 différences qui se sont glissées entre les deux photographies.

**Soyez perspicaces et attentifs !**



Réponses. Les différences sont :  
Le tronc d'arbre à droite; l'œuf bleu; le chapeau vert; le lapin qui tient un pinceau; l'écriteau qui a disparu sur l'arrêt de bus; le koala dans l'arbre et le lapin blanc dans l'arrêt de bus !

Les Échos d'Ottonville - Ricrange n° 27 - janvier-février-mars 2021

Édité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tél. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Carine Zannier - Journalistes : Gérard Demmer - Gérard Simon - Carine Zannier. Crédits photo : Fabienne Tutin - Carine Zannier

Conception, maquette, impression : Mairie.

Tirage à 190 exemplaires.